



## Objectif thématique 2 : Numérique et TIC

Données au 30 septembre 2017

## Avancement fonds européens structurels et d'investissement

L'objectif thématique 2 « **numérique et TIC** » est presque exclusivement financé par le FEDER.

Cet objectif n'est pas mobilisé par les programmes de coopération territoriale européenne (Interreg).

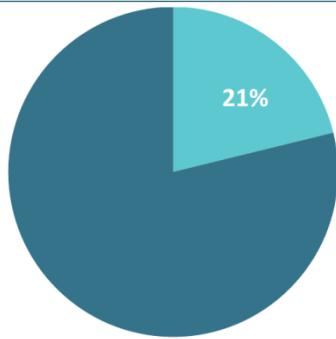
	Montants UE prévus (maquette)	Montants UE alloués (programmés)	Taux de programmation
<b>FEDER</b>	990	209	21%

(En millions d'euros)

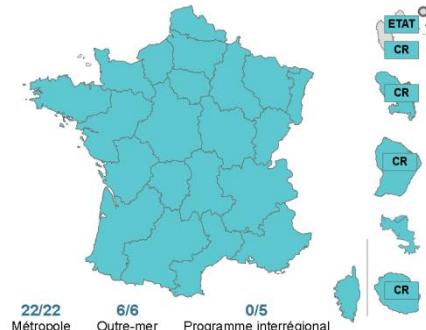
## Focus sur le fonds européen de développement régional

(Hors coopération territoriale européenne)

**26 programmes opérationnels ont financé des projets sur l'objectif « numérique et TIC »**



Taux de programmation FEDER



■ PO ayant déjà programmé au titre de l'OT 2

Maquette (millions d'€)		Programmé (millions d'€)		Nombre de projets programmés  <b>552</b>
UE	CPN	UE	CPN	
990	1 323	209	478	
2 314		687		

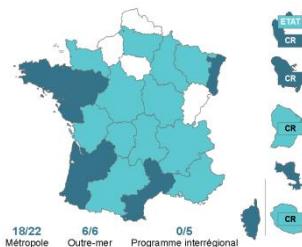
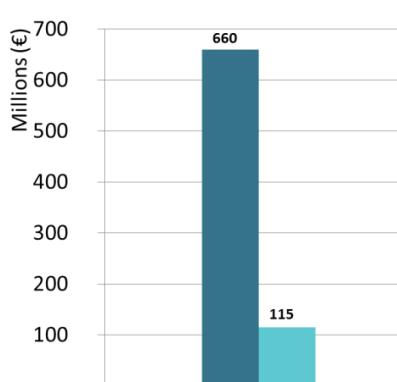
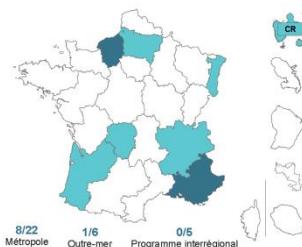
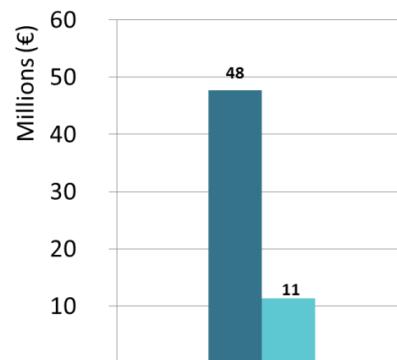
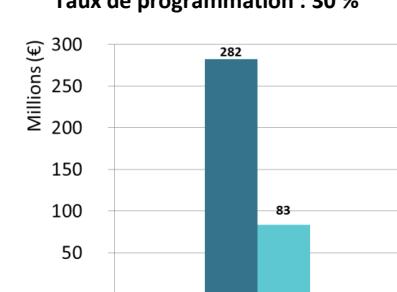
\* CPN = contrepartie nationale

Source : autorités de gestion FEDER-FSE au 30 septembre 2017 – hors coopération territoriale européenne.  
Contact : [mae@cget.gouv.fr](mailto:mae@cget.gouv.fr) – [www.europe-en-france.gouv.fr](http://www.europe-en-france.gouv.fr)



## Focus sur les priorités d'investissement FEDER

L'objectif thématique 2 « **numérique et TIC** » compte trois priorités d'investissement.

Priorités d'investissement (Pi) Objectif « Numérique et TIC »	Quelles régions ?	Montants programmés par priorité d'investissement				
	PO ayant prévu de programmer au titre de la Pi	Montant UE maquette pour la période 2014-2020				
PO ayant programmé au titre de la Pi	Montant UE programmé au 30 SEPTEMBRE 2017					
<b>2a. Étendre le déploiement de la large bande et la diffusion de réseaux à grande vitesse et soutenir l'adoption des technologies et réseaux émergents pour l'économie numérique.</b>  ➤ Représente <b>67 %</b> de l'objectif thématique	 18/22 Métropole 6/6 Outre-mer 0/5 Programme interrégional	<b>Taux de programmation : 17 %</b>  <table border="1"> <thead> <tr> <th>Montant UE programmé au 30 SEPTEMBRE 2017 (M€)</th> <th>Montant UE maquette pour la période 2014-2020 (M€)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>115</td> <td>660</td> </tr> </tbody> </table>	Montant UE programmé au 30 SEPTEMBRE 2017 (M€)	Montant UE maquette pour la période 2014-2020 (M€)	115	660
Montant UE programmé au 30 SEPTEMBRE 2017 (M€)	Montant UE maquette pour la période 2014-2020 (M€)					
115	660					
<b>2b. Développer des produits et des services TIC, le commerce en ligne, et améliorer la demande de TIC.</b>  ➤ Représente <b>5 %</b> de l'objectif thématique	 8/22 Métropole 1/6 Outre-mer 0/5 Programme interrégional	<b>Taux de programmation : 24 %</b>  <table border="1"> <thead> <tr> <th>Montant UE programmé au 30 SEPTEMBRE 2017 (M€)</th> <th>Montant UE maquette pour la période 2014-2020 (M€)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>11</td> <td>48</td> </tr> </tbody> </table>	Montant UE programmé au 30 SEPTEMBRE 2017 (M€)	Montant UE maquette pour la période 2014-2020 (M€)	11	48
Montant UE programmé au 30 SEPTEMBRE 2017 (M€)	Montant UE maquette pour la période 2014-2020 (M€)					
11	48					
<b>2c. Renforcer les applications TIC dans les domaines de l'administration en ligne, de l'apprentissage en ligne, de l'intégration par les technologies de l'information, de la culture en ligne et de la santé en ligne.</b>  ➤ Représente <b>28 %</b> de l'objectif thématique	 22/22 Métropole 5/6 Outre-mer 0/5 Programme interrégional	<b>Taux de programmation : 30 %</b>  <table border="1"> <thead> <tr> <th>Montant UE programmé au 30 SEPTEMBRE 2017 (M€)</th> <th>Montant UE maquette pour la période 2014-2020 (M€)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>83</td> <td>282</td> </tr> </tbody> </table>	Montant UE programmé au 30 SEPTEMBRE 2017 (M€)	Montant UE maquette pour la période 2014-2020 (M€)	83	282
Montant UE programmé au 30 SEPTEMBRE 2017 (M€)	Montant UE maquette pour la période 2014-2020 (M€)					
83	282					

## Avancement de l'objectif thématique 2 par catégorie d'intervention, par forme de financement et par type de territoire

*Données issues du système d'échange de données électroniques entre les États membres et la Commission européenne (SFC) au 31 décembre 2016.*

Tous les montants sont indiqués en coût total (montant UE + contrepartie nationale).

Quoi ?

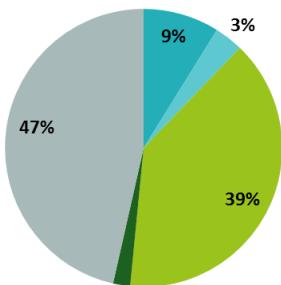
Principaux domaines d'intervention <sup>1</sup> couverts par les opérations programmées au titre de l'OT 2			
Réseau haut débit à très grande vitesse (accès/boucle locale ; >/= 100 Mbps)	12 opérations	211 M €	62,7 % du montant total programmé
Réseau haut débit à grande vitesse (accès/boucle locale ; >/= 30 Mbps)	7 opérations	79 M €	
Services et applications en matière d'inclusion en ligne, d'accessibilité en ligne, d'apprentissage en ligne, culture numérique	120 opérations	57 M €	

Comment ?

Aucune subvention remboursable n'a été renseignée pour cet objectif thématique.

Mécanisme d'application territorial			
→ 53 opérations programmées dans le cadre d'approches territoriales intégrées pour un montant de 142,5 M €			
Initiatives de développement local menées par les acteurs locaux	31 opérations	117 M €	
Investissement territorial intégré — dans le domaine urbain	10 opérations	10,5 M €	
Investissement territorial intégré - autres	12 opérations	15 M €	

Où ?



Répartition des montants programmés par type de territoire

Type de territoire	
Grandes zones urbaines	(59 opérations / 40 M €)
Petites zones urbaines	(33 opérations / 15 M €)
Zones rurales	(32 opérations / 178 M €)
Zones de coopération macrorégionale	(1 opération / 9 M €)
Non-renseigné	(200 opérations / 210 M €)

<sup>1</sup> Catégorie d'intervention : nomenclature issue du [règlement d'exécution n°215/2014](#), spécifiant le type de projet sélectionné et utilisée pour les statistiques de l'UE.

Source : SFC (Commission européenne) au 31 décembre 2016. Cette analyse n'inclut pas la coopération territoriale européenne.